



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL AU SEIN DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE GOLF

I-PRÉAMBULE ET OBJET DE LA CONSULTATION

Le golf national est actuellement en plein essor. Le développement exponentiel de ce sport s'inscrit parfaitement dans les recommandations initiées par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** Que Dieu Le Glorifie, dans ses deux lettres Royales, lors des Assises nationales sur le sport en 2008 pour la restructuration du sport national ; et celles des Assises nationales sur le tourisme en 2010 pour la promotion du tourisme national, notamment par le développement du segment du tourisme golfique. Ces recommandations corroborent les Orientations stratégiques de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**, Président actuel de la FRMG visant à hisser le golf national au rang des grandes nations golfiques pour faire du Maroc une terre de golf et un creuset de champions.

Ainsi, pour accompagner les évolutions rapides des niveaux techniques, managériales, scientifiques et technologiques, la FRMG à travers sa **Direction Technique Nationale** (ci-après dénommé **DTN**) est en mesure de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie globale et intégrée visant à porter le golf national à son plus haut niveau de compétitivité et de performance depuis la base jusqu'à l'élite et à assurer un rayonnement et une meilleure représentativité du Royaume sur la scène internationale.



A ce titre, la FRMG **lance un appel à candidature** pour le recrutement d'un directeur technique national (DTN). Le DTN dans le cadre de ses prérogatives accompagnera la Direction Technique Nationale dans la réussite de ses missions, notamment sur les plans d'exécutions, de mise en place et de continuité des actions.

Le DTN s'assurera dans le cadre de ses missions, de l'allocation de toutes les ressources nécessaires à la bonne réussite des projets menés par l'équipe affectée. Il est garant du bon fonctionnement de la Direction Technique Nationale tant sur les plans humains que financiers et sportifs.

Le DTN, dans le cadre de ses fonctions, est responsable du dispositif mis en place et des missions suivantes :

Le directeur technique national aura pour missions de coordonner l'ensemble des composantes de la Direction Technique Nationale et à assurer les missions citées ci-après selon les instructions de la Présidence transmises par le conseiller technique et sportif de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid**.

II- Missions du Directeur Technique National :

- a.** Développement de la pratique sportive
- b.** Planification :
 - Ressources humaines
 - Sportive
 - Évènementielle
- c.** WAGR & Ordre de mérite
- d.** Datas & statistiques
- e.** Reporting
- f.** Budget
- g.** Veille stratégique
- h.** Formation

a. Développement de la pratique sportive

Le DTN est responsable des actions dont l'objectif est de développer le jeu de golf sur le territoire national et la promotion et l'accompagnement de nos athlètes à l'international.

Ces actions comprennent les missions de développement de la base des pratiquants et du nombre de licenciés, de l'insertion dans les programmes de la Direction Technique Nationale et de l'identification des potentiels des régions en termes d'implantation des programmes fédéraux (académies, First Tee etc).

b. Planification

- Ressources humaines

Le DTN est responsable des équipes dédiées aux projets.

Dans le cadre de ses missions et attributions, il coordonnera les ressources en place en assurant les moyens nécessaires à la gestion de leurs projets.

Le DTN consolidera les éléments quantitatifs et qualitatifs résultants des projets afin d'apporter les recommandations nécessaires, ajustements, et lignes directrices en s'appuyant sur les résultats produits et évalués par les chefs de projet.

Il assurera l'animation des réunions du comité de pilotage et du comité de suivi en produisant les outils de reporting nécessaires.

- Sportive

Le DTN aura pour mission en s'appuyant sur l'équipe sportive de :

○ *Proposer des tournois nationaux et internationaux :*

- Proposition du calendrier sportif
- Élaboration d'un système de suivi des joueurs
- Proposition et suivi et sélection des joueurs
- Plan de déploiement des joueurs sur l'année comprenant la liste des tournois, par date, par catégorie et par pays.

○ *Supervision des tournois :*

- Planifier et superviser les tournois nationaux et régionaux qui permettent aux joueurs d'intégrer ou améliorer leur classement WAGR. (Calendrier, budget, Règlement, ...)
- Faire impliquer fortement les conseillers techniques régionaux et les coaches nationaux.

○ ***Entraînements :***

- Planification des entraînements, des concentrations et de la participation des joueurs aux épreuves nationales et internationales.
- Préparation des plannings d'entraînements et de concentration des joueurs
- Élaborer des normes techniques permettant d'évaluer les degrés de réalisation et d'efficience des programmes d'entraînement et de regroupement.
- Travailler conjointement avec les consultants dédiés sur les plans de performances physiques et sportives.

○ ***Suivi des aspects administratifs des joueurs :***

- Contrats
- Subventions
- Déplacements
- Sélections
- Inscriptions

- **Événementielle**

Le DTN dans le cadre de ses fonctions s'assurera de la bonne exécution des événements dans lesquels la direction technique nationale est impliquée. Pour se faire, il assurera la mise en place de tous les moyens humains, financiers pour réussir l'aspect évènementiel et sa bonne exécution dans les délais impartis en tenant compte des calendriers nationaux et internationaux.

Le DTN garantira l'expression des besoins impliquant l'ensemble des ressources sportives et humaines en tenant compte par anticipation des contraintes liées à la mise en place de toute politique évènementielle.

c. WAGR & Ordre de mérite

Le DTN aura pour mission :

- D'arrêter un calendrier des compétitions WAGR.
- D'instaurer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour piloter les classements WAGR des joueurs marocains.
- De faire augmenter la puissance « Power » des tournois régionaux et nationaux et par conséquent les points affectés au joueurs participants déjà classés au WAGR.

- D'optimiser la participation des joueurs selon leur « Point Average » pour amplifier les performances tout en minimisant les contreperformances en termes de nombre de places gagnées ou perdues au WAGR.
- De faire classer le Maroc dans le Top 3 Afrique du classement de la Fédération International de Golf [IGF] pour pouvoir participer au World Amateur Team Championships Singapour 2025.
- Arrêter le barème de calcul de l'ordre de mérite.
- Coordonner le suivi des résultats et du calcul de points pour les joueurs qui évoluent au Maroc et à l'étranger.

d. Datas & statistiques

Le DTN dans le cadre de ses missions, produira les outils de suivi des joueurs qui sont pris en charge par la FRMG en s'appuyant sur l'équipe sportive.

Les datas devront être constituées selon un historique des joueurs afin de suivre l'évolution de ces derniers dans le milieu golfique.

Ces datas permettront également d'apporter des solutions sportives adaptées aux profils des joueurs et faire les recommandations sur les objectifs, placements dans les programmes, conventions, subventions et tout accompagnement provenant de la FRMG.

Le DTN, à travers l'historique des joueurs travaillera conjointement avec les responsables de projet, CTR, et coaches afin d'identifier les options d'accompagnement, de sélection, de déploiement dans les tournois et de placement dans les différents programmes de la DTN.

Le DTN s'appuiera sur les remontées terrain pour détecter les meilleures compétences en y apportant des solutions d'accompagnement.

Le DTN est responsable de toutes les données qualitatives et quantitatives relatives aux joueurs.

e. Reporting

Le DTN sera responsable des éléments communiqués aux différents départements de la FRMG, aux élus et aux autres institutions.

En s'appuyant sur les datas des chefs de projet, le DTN pourra produire, les éléments

quantitatifs et qualitatifs de suivis des performances de la DTN.

Le DTN est également, responsable des chiffres communiqués et des budgets alloués aux différents projets.

Il pourra, selon les bilans des chefs projets, proposer des ajustements financiers pour répondre aux objectifs et au respect des budgets alloués.

Il pourra également proposer de nouvelles actions ou en restructurer certaines selon le plan d'action, afin de respecter l'enveloppe budgétaire allouée.

f. Budget

Le DTN, en concertation avec les équipes, propose et soumet un budget basé sur les programmes en cours et à venir :

- Quantifie les actions avec les chefs de projets
- Chiffre les besoins avec les chefs de projets
- Estime le poids budgétaire de la politique sportive en calculant les ratios joueurs/tournois/contrats

Le DTN soumet un chiffrage détaillé des actions s'inscrivant dans la Direction Technique Nationale.

Il est garant de la tenue des budgets et de son suivi, ainsi que la réussite de la politique sportive de la FRMG.

g. Veille stratégique et relations institutionnelles

Le DTN, mettra en place des outils de veille pour s'assurer de disposer des derniers éléments d'informations relatifs au milieu golfique. Cette veille comprendra les dernières innovations techniques et technologiques, les tournois, les plans de développement des institutions sportives et golfiques nationales et internationales.

Cette veille permettra de disposer des derniers éléments d'information afin d'être en mesure de proposer les meilleures solutions au sein de la Direction Technique Nationale.

Le DTN sera l'interface avec les institutions partenaires de la FRMG telles que le ministère de tutelle, le CNOM, l'agence anti dopage etc.

h. Formation

Superviser de la formation aux métiers du golf :

- Définir la stratégie de formation et le planning de sa mise en œuvre, ainsi que des objectifs intermédiaires à atteindre.
- Organiser des formations aux métiers du golfs : Geenkeeper, jardinier, fontainier, mécanicien, Enseignant, arbitres.
- Consolider les données quantitatives et qualitatives liées au personnel formé
- Faire les recommandations nécessaires pour optimiser la formation

Le DTN aura, entre autres tâches, **de mettre en œuvre la politique sportive** de la FRMG et en assurer le suivi conformément à la feuille de route tracée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

III- CONDITIONS REQUISES DES CANDIDATS (TES)

La présente consultation s'adresse aux personnes physiques ou morales ayant des compétences en ingénierie d'organisation et technique de planification dans le sport en général et le golf en particulier.

Ainsi, pour être éligible, le soumissionnaire doit justifier et remplir les conditions suivantes :

- Avoir un parcours académique de haut niveau (Bac + 4 ou équivalent) et une expérience réussie, de 10 ans minimum, dans la direction opérationnelle de projets sportifs en général et golfs en particulier.
- Avoir une forte connaissance de l'environnement golfique Marocain et ses particularités : organisationnelles, fonctionnelles et techniques.
- Être force de proposition, d'adaptabilité et de réactivité pour mener à bien les orientations stratégiques tracées par la FRMG.
- Disposer d'un leadership et d'une forte capacité à fédérer et à mobiliser l'ensemble des collaborateurs et des intervenants au sein de la Direction Technique Nationale.
- Disposer des capacités de communication et d'animation en français et en anglais.
- Maîtriser les aptitudes managériales (élaboration de projets, planifications, budgétisation, coordination, évaluation, etc.) ;
- Maîtriser les outils technologiques requis pour l'apprentissage et l'évaluation des habiletés golfs sur le plan physique, technique et mental ;
- Avoir une grande expérience professionnelle avérée à des postes de responsabilité au sein d'une fédération ou d'une institution de golf.

IV- CONTENU ET PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

Le dossier présenté par chaque concurrent (te) est mis dans un pli cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent (te) ;
- L'objet de la consultation ;

Et comprendra les pièces suivantes :

- Cv relatant le parcours académique et professionnel ;
- Un projet de plan d'action général définissant la stratégie de développement de la discipline golfique au Maroc ;
- Présentation des réalisations ;

V- MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de la FRMG ou envoyées sous pli fermé par voie postale et recommandée au plus tard **10 septembre 2024**, à l'adresse suivante :
5 RUE Cadi Mehdi Moreno, La Pinède, Souissi, Rabat, Maroc.

La Direction Générale de la-Fédération Royale Marocaine de Golf reste à la disposition des candidats pour répondre à toutes questions ou informations complémentaires.

Adresse mail : m.iraqi@frmg.ma